



Extrait du registre des décisions

Bureau du 04 novembre 2021

n° 141-21

Objet : RS - Approbation des avenants n° 1 aux marchés F18016 et F21049 suite à la scission de Piantoni SA

- date de convocation le 29 octobre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi quatre novembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des Expositions, Hall E, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	
Barby	
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Alain Caraco - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Marie Bénévisse à Aurélie Le Meur - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Jean-Benoît Cerino à Franck Morat - de Sandra Ferrari à Dominique Pommat - de Pascal Mithieux à Hélène Jacquemin - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Corine Wolff à Michel Dyen

• conseillers excusés : 15

Jean-François Beccu - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Pierre Brun - Michel Camoz - Pierre Duperier - Philippe Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 04 novembre 2021

délibération n° 141-21

objet **RS - Approbation des avenants n° 1 aux marchés F18016 et F21049 suite à la scission de Piantoni SA**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, expose que le 30 septembre 2021, l'entreprise Piantoni SA a fait l'objet d'une scission par apport de l'intégralité de son actif à charge de son passif, aux sociétés :

- SPTP SAS pour la branche autonome et complète d'activité « travaux publics »,
- Piantoni SAS pour la branche autonome et complète d'activité « gros œuvre ».

Cette scission entraîne la dissolution anticipée sans liquidation de la société Piantoni, son passif étant intégralement pris en charge par les sociétés bénéficiaires, sans solidarité entre elles, chacune des sociétés étant subrogée dans le bénéfice et les charges de tous contrats, marchés, engagements et conventions quelconques passés avec la société Piantoni SA attachés à la seule branche d'activité la concernant.

Piantoni SA était titulaire en groupement des marchés suivants :

- F18016 : travaux de génie civil et grosses réparations sur réseaux et ouvrages d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération, lot n° 10, travaux de gros génie civil (investissement) et réseaux sur les communes situées rive droite de l'Hyères et à l'ouest de l'A43, attribué au groupement EHTP / Piantoni, dont EHTP est mandataire,
- F21049 : travaux de sécurisation en eau potable de la commune des Déserts et des communes des Bauges Derrière, lot n° 1, canalisations et aménagement de voirie, attribué au groupement d'entreprises SESA Agence PRB / Spie Batignolles Blondet / Piantoni / Delta TP Services / Eiffage Génie Civil dont SESA Agence PRB est mandataire.

Il convient donc d'établir un avenant n° 1 à ces marchés pour leur transfert :

- au groupement d'entreprises EHTP / SPTP SAS pour le marché F18016,
- au groupement d'entreprises SESA Agence PRB / Spie Batignolles Blondet / SPTP SAS / Delta TP Services / Eiffage Génie Civil pour le marché F21049.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision relative à la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le marché F18016,

Vu le marché F21049,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'avenant n° 1 au marché F18016 relatif aux travaux de génie civil et grosses réparations sur réseaux et ouvrages d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération, lot n° 10, travaux de gros génie civil (investissement) et réseaux sur les communes situées rive droite de l'Hyères et à l'ouest de l'A43,

Article 2 : approuve l'avenant n° 1 au marché F21049 relatif aux travaux de sécurisation en eau potable de la commune des Déserts et des communes des Bauges Derrière, lot n° 1, canalisations et aménagement de voirie,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer ces avenants et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 4 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 141-21

Objet de l'acte : RS - Approbation des avenants n° 1 aux marchés F18016 et F21049 suite à la scission de Piantoni SA

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 15 novembre 2021

Annexe(s) : Avenant 1 au marché F18016, Avenant 1 au marché F21049

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211115-lmc1H26249H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26249H1

Date de transmission en Préfecture : 16 novembre 2021

Date de réception en Préfecture : 16 novembre 2021

Période d'affichage : du au